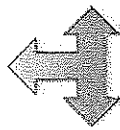


LE CURSUS MUSICAL – RENTREE 2017
Après 2 années de détermination en approche traditionnelle
 2 orientations possibles
 (au terme de l'évaluation / orientation)



L'APPROCHE TRADITIONNELLE

CYCLE 1 (de 3 à 5 années d'étude au total) Entrée à partir de 7 ans

Formation musicale et chant choral	Instrument	Pratique collective facultative
> Oralité (Jeux vocaux et rythmiques)	30' par semaine	A partir de la 2 ^{ème} année d'instrument:
> Rapport à l'écrit (Autonomie, écoute)	ou regroupement de 2 élèves par heure	> Ensemble à vents ou cordes
> Chant choral	30'	> Ensemble vocal (chanteurs)
		> Ensemble de guitares
		> Ensemble de flûtes
Commentaire : les cours de formation musicale et de chant choral sont organisés à la suite		
1h30 par semaine	30'	1h

CYCLE 2 (de 3 à 5 années d'étude)

Formation musicale	Instrument	1 Pratique collective obligatoire
> Oralité (Jeux vocaux et rythmiques)	45' semaine	- Orchestre symphonique
> Rapport à l'écrit (Autonomie, écoute)	ou 1h 30 en pédagogie de groupe (2élèves)	- Atelier Jazz
1h15 ou 1h30 par semaine	45'	- Musique de chambre
		1 à 2h

CYCLE 3 (de 1 à 3 années d'étude)

Formation musicale	Instrument	1 Pratique collective obligatoire
1h30	1h / semaine	- Orchestre symphonique
		- Atelier Jazz
1h30 par semaine	1h	- Musique de chambre
		1 à 2h

L'évaluation :

- > Au sein du cycle, le contrôle continu est de vigueur. L'année se décompose en deux semestres à la fin desquels, l'école adresse un relevé d'appréciations.
- > A la fin de la deuxième année, se déroule l'évaluation / orientation (1 morceau avec jury interne)
- > A la fin de chaque cycle (quand le professeur juge que l'élève est prêt) se déroule un examen avec jury extérieur. Le diplôme de fin de cycle (1, 2 et 3) est décerné aux élèves ayant obtenu les 3 UV (formation musicale, instrument et pratique collective). L'épreuve instrumentale consiste en l'interprétation aboutie de 2 morceaux de styles différents (justifiant environ 4 années de pratique dans chaque cycle) ainsi que d'un entretien visant à contrôler les connaissances culturelles, la motivation et le projet de l'élève.
- L'examen de formation musicale consiste en une épreuve de rythme (polyrythmie préparée, déchiffrage, impro, lecture), une épreuve de chant (déchiffrage, chant préparé en polyphonie), une épreuve de création et un commentaire d'écoute. Les 4 épreuves ont un coefficient de 1 tout comme la note du contrôle continu. La pratique collective est validée en contrôle continu.

L'APPROCHE ALTERNATIVE

Entrée à partir de 9 ans (et au moins 2 années de pratique instrumentale)

Cette structure pédagogique concerne les élèves qui, pour une (ou plusieurs) des 3 raisons suivantes, recherchent une approche pédagogique différenciée beaucoup plus portée sur la pratique collective :

- un répertoire à dominante « musiques actuelles »
- un cours de formation musicale intégré au cours d'orchestre
- un temps de travail sur l'instrument qui s'effectue davantage à l'école qu'à la maison (1h30/semaine à l'école plutôt que 30').

CYCLE 1 (de 4 à 6 années d'étude au total) et CYCLE 2 (idem)

Ensemble instrumental avec formation musicale intégrée (par exemple : 1 sax, 1 batterie et 1 guitariste)	Instrument
45' par semaine en petites formations (trio, quatuor, etc.)	En pédagogie de groupe (par exemple : 3 ou 4 sax) ou exceptionnellement en cours individuel de 30'
Commentaires :	
> Les deux cours sont (autant que faire se peut) organisés à la suite pour permettre un seul déplacement à l'école par semaine.	
> Option facultative : Possibilité pour les élèves de participer aux autres ensembles de pratique collective	

EVALUATION DU CURSUS ALTERNATIF : Au sein du cycle, le contrôle continu est de vigueur. L'année se décompose en deux semestres à la fin desquels, l'école adresse un relevé d'appréciations.

L'examen de fin de cycle (1 et 2) devant un jury extérieur consiste en l'interprétation aboutie de 2 morceaux de musique d'ensemble de style différent (justifiant environ 4 années d'étude dans le cycle concerné), d'un morceau en soliste et d'un entretien visant à contrôler les connaissances culturelles, la motivation et le projet des élèves.

Accueil des élèves adultes : - Les élèves adultes ne sont pas prioritaires s'agissant des inscriptions - Les élèves adultes respectent la scolarité musicale ainsi définie.

L'évaluation :

- Au sein du cycle, le contrôle continu est de vigueur. L'année se décompose en deux semestres à la fin desquels, l'école adresse un relevé d'appréciations.

- A la fin de la deuxième année instrumentale se déroule l'évaluation / orientation de mi-cycle avec présentation d'un morceau en jury interne.

APPRECIATION	Estimation du parcours dans le cycle	Commentaire
TB Très bien	3 ^{ème} ou 4 ^{ème} année	Cursus rapide possible
B Bien	4 ^{ème} année	Cursus ordinaire
AB Assez Bien	5 ^{ème} année	Cursus lent
I Insuffisant	Maintien dans le cycle ?	L'élève peut être réécourté en juin pour décision
TI Très insuffisant	non	L'élève sera réorienté*

Les critères sont les suivants :

Désignation	Appréciation
Niveau	Voir tableau ci-dessus
Travail personnel, motivation	Pour les élèves du cursus TB, B et AB acceptés Avertissement pour insuffisant Réorientation* pour Très insuffisant
	Pour les élèves de CHAM : TB et B acceptés Autrement, Réorientation

*La réorientation signifie la fin des études en cursus traditionnel. L'équipe pédagogique propose alors que l'enseignement ait lieu soit en cursus alternatif, soit en atelier, soit l'arrêt complet.

- A la fin de chaque cycle (quand le professeur juge que l'élève est prêt), se déroule un examen avec jury extérieur. Le diplôme de fin de cycle (1, 2 et 3) est décerné aux élèves ayant obtenu les 3 UV (formation musicale, instrument et pratique collective). L'épreuve instrumentale consiste en l'interprétation aboutie de 2 morceaux de styles différents (justifiant environ 4 années de pratique dans chaque cycle). L'examen de formation musicale consiste en une épreuve de rythme (polyrythmie préparée, déchiffrage, impro, lecture), une épreuve de chant (déchiffrage, chant préparé en polyphonie), une épreuve de création et un commentaire d'écoute. Les 4 épreuves ont un coefficient de 1 tout comme la note du contrôle continu. La pratique collective est validée en contrôle continu.

A partir de la rentrée 2018, les examens ont lieu dans le cadre des parcours artistiques diplômants départementaux (PADD 47) mis en place dans le réseau du Lot et Garonne. Les centres d'examen peuvent ainsi si situer sur l'ensemble du département et plus généralement au niveau du secteur « Villeneuve sur Lot.

Le Pré-cycle :

Il s'adresse aux enfants âgés de 4, 5 et 6 ans.

Les objectifs abordés au sein des cours sont les suivants :

- développer le sensoriel
- découvertes culturelles dans un univers de jeux et de plaisirs.

Il apparaît de plus en plus évident que les enfants qui n'ont pas éveillé leur sens artistique avant l'entrée dans un cycle instrumental rencontrent davantage de difficultés à suivre les cours.

Le travail dans l'espace, sur l'oreille, sur le rythme, sur le corps et sur l'expressivité est d'autant plus profitable qu'il est abordé tôt.

Le cours est ouvert à tous.

AGES	INTITULES	Organisation
4 ans	Jardin artistique	Un seul professeur 45 minutes de cours
5 ans	Eveil artistique	1 Cours d'une heure hebdomadaire 2 professeurs simultanés (musique et danse)
6 ans	Initiation artistique	2 cours d'une heure hebdomadaire (1 cours de musique + 1 cours de danse)

Les instruments proposés :

Voici les instruments proposés à la rentrée 2014 :

Le piano, l'accordéon, l'orgue, la guitare, le violon, l'alto, le violoncelle, la contrebasse, la flûte à bec, la flûte traversière, la clarinette, le saxophone, la trompette, le cor, le trombone, la guitare électrique, la guitare basse, la batterie.

L'école de musique propose également un cursus d'Art Lyrique (mêmes modalités que le cursus instrumental).

Les objectifs pédagogiques :

Le 1 er cycle intitulé : «la construction des bases musicales de qualité»

- Construire les motivations et la curiosité des élèves
- Construire les éléments méthodologiques, bibliographiques et organologiques des élèves
- Développer une culture du spectateur
- Constituer les bases de qualité d'une :
 - Pratique instrumentale
 - Pratique collective vocale
 - Culture musicale et artistique
 - Initiation à la pratique collective instrumentale

Le second cycle intitulé : «l'approfondissement des bases musicales et développement de l'autonomie»

- Capacité à tenir sa place dans une formation collective
- Acquisition de méthodes de travail et de lecture permettant une pratique autonome
- Approfondissement des bases de qualité d'une :

- Pratique instrumentale
- Culture musicale et artistique
- Pouvoir préparer l'entrée en CEPI (pour les élèves concernés)

Le 3^{ème} cycle intitulé : «la réalisation d'un projet artistique structuré et autonome»

- Monter et réaliser un projet artistique personnel
- Acquisition de connaissances structurées
- Faculté de pouvoir évoluer vers de nouvelles pratiques
- Accéder à une pratique autonome
- Pouvoir préparer l'entrée dans un CEPI (pour les élèves concernés)

Les classes CHAM

La dominante instrumentale consiste en 2 heures d'éducation musicale, 1h30 de chorale, 1 h d'expression scénique et rythmique, 30 minutes d'instrument, 1h de formation musicale et 30 minutes de musique d'ensemble.

La dominante vocale consiste en 2 heures d'éducation musicale, 1h30 de chorale, 1 h d'expression scénique et rythmique, 30 minutes de pratique vocale (en duo ou plus généralement, en quatuor), 1h de formation musicale et 30 minutes de musique d'ensemble.

Les cours se répartissent entre le collège et le CRI.

Le lundi en fin d'après-midi est consacré au travail instrumental personnel. Les élèves de 6^{ème} et 5^{ème} répètent au collège Anatole France tandis que les élèves volontaires de 4^{ème} et 3^{ème} répètent au CRI.

CAGV – CONSERVATOIRE Á RAYONNEMENT INTERCOMMUNAL Béla BARTÓK – Rentrée 2017
LA SCOLARITE « DANSE »

L'accueil pédagogique s'effectue autour de trois dispositifs installés en fonction de l'âge et/ou du projet de l'élève : le pré-cycle, le cursus (classique ou jazz) et l'atelier de création.

1) Le Pré-cycle

NIVEAUX	Temps de cours	Commentaires
Jardin artistique (4 ans)	1 cours de 45' /semaine	Le pré-cycle consiste essentiellement à appréhender le lien entre le corps, l'espace et le rythme. Il n'est pas abordé de technique classique ou jazz. Evaluation : Le contrôle continu est de vigueur. L'année se décompose en deux semestres à la fin desquels, l'école adresse un relevé d'appréciations. Un travail de restitution (non décisionnel) est présenté à chaque fin d'année.
Eveil artistique (5 ans)	1 cours d'1 heure / semaine	
Initiation artistique M et D	2 cours d'1 heure / semaine	
Initiation 2 danse (7ans)	1 cours d'1 heure / semaine	

2) Le Cursus en Danse Classique ou en Danse Jazz (cycles 1, 2 et 3) A partir de 8 ans, il est proposé un cursus dans deux disciplines : classique et jazz.

Niveaux	Temps de cours	Commentaires
Cycle 1 (de 3 à 5 années d'étude) âge d'entrée : entre 8 et 13 ans		Durant leur scolarité, les élèves évoluent dans chaque cycle à leur rythme personnel (prise en compte individualisée du développement corporel et/ou pédagogique). Evaluation : Au sein du cycle, le contrôle continu est de vigueur. L'année se décompose en deux semestres à la fin desquels, l'école adresse un relevé d'appréciations. Un travail de restitution (non décisionnel) est présenté à chaque fin d'année (faisant office d'entraînement aux productions et aux examens). L'examen ne concerne que la phase C (fins de cycle) et les élèves jugés prêts à participer. Un diplôme valorise les lauréats des examens de fin de cycle. Le diplôme de fin de 3 ^{ème} cycle s'intitule le CEC (certificat d'études chorégraphiques)
Phase A : 1 ^{ère} année 2 ^{ème} année éventuelle	Année de détermination : 2h30/semaine 1h en classique, 1h en jazz et 0,5 en musique	
Phase B : 1 ^{ère} année 2 ^{ème} année éventuelle	2 cours d'1 heure /semaine	
Phase C : 1 ^{ère} année 2 ^{ème} année éventuelle		
une 6 ^{ème} année dérogatoire peut être demandée (par écrit jusqu'à 8 jours après l'examen) et accordée (après étude du dossier pédagogique)		
Cycle 2 et 3 (de 3 à 5 années d'étude) âge d'entrée en cycle 2 : entre 11 et 14 ans et âge d'entrée en cycle 3 : entre 14 et 18 ans		
Phase A : 1 ^{ère} année 2 ^{ème} année éventuelle	2 cours d'1h30 / semaine	
Phase B : 1 ^{ère} année 2 ^{ème} année éventuelle		
Phase C : 1 ^{ère} année 2 ^{ème} année éventuelle		
- une 6 ^{ème} année dérogatoire peut être demandée (par écrit jusqu'à 8 jours après l'examen) et accordée (après étude du dossier pédagogique) - les élèves en perfectionnement (déjà titulaires du CEC) peuvent faire une demande pour être accueillis (au sein des cours du cycle 3) après acceptation du dossier.	Options obligatoires : • A chaque avant dernière semaine précédant les vacances scolaires sur les deux créneaux suivants, l'école organise des séquences spécialisées (voir détail dans le document annexe) : le vendredi de 19h30 à 21h et le samedi de 10h30 à 15h. • Cours de pointes d'une heure (tous les 15 jours)	
	Option facultative (entrée sur audition et entretien de motivation) ouverte aux élèves extérieurs : Atelier chorégraphique de 2 heures hebdomadaires (travail de création)	

3) L'atelier « d'accompagnement artistique »

Niveaux	Temps de cours	Commentaires
Conditions d'entrée : au moins 3 ans de pratique dans un cursus de danse (solicitation du professeur ou demande des élèves)	1 cours d'1h30 par semaine et participation obligatoire à l'option d'APCMD du cycle 2	Ce cours ne s'inscrit pas dans une esthétisme particulière mais oriente la démarche pédagogique et artistique vers un épanouissement individuel en lien avec les disponibilités du corps.

Un gala regroupant l'ensemble des élèves est organisé tous les deux ans. En outre, les élèves peuvent être sollicités dans le cadre de la saison artistique :

- Toute inscription dans les cours de danse nécessite un certificat médical, le respect des limites d'âges et la cohérence du projet par rapport aux capacités et engagement.

CAGV – CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT INTERCOMMUNAL Béla BARTÓK – Rentrée 2017
REGLEMENT DES ETUDES CHOREGRAPHIQUES - Rentrée 2017

JARDIN et ÉVEIL ARTISTIQUE

Objectifs

- Éveil de la perception, de la créativité, et de la sensibilité artistique

Contenu de l'enseignement :

- exploration de l'espace et du temps
- reconnaissance et expérimentation ludique d'éléments gestuels simples
- mises en situation chorégraphiques, musicales, théâtrales... (Cf. III-2 et III-5)
- en fonction du contexte culturel local, découverte du spectacle vivant (programmation jeune public)

Le Jardin artistique (4 ans) est assuré par un enseignant qui aborde le cours (de 45 minutes) de manière transversale et ludique. Le cours d'éveil artistique (1h par semaine) est assuré conjointement par deux enseignants (un en danse, un en musique). Le cours d'initiation artistique consiste en 2 heures de cours hebdomadaires (1h en musique et 1h en danse).

INITIATION ARTISTIQUE

Objectifs

- Découverte de la sensibilité artistique et de la créativité
- Prise de conscience de l'écoute des sensations
- Approche d'une structuration corporelle fondamentale en danse.

Contenu de l'enseignement :

- Développement de la musicalité, de l'habileté corporelle, de la relation aux autres
- Expérimentation du mouvement dansé et des principes fondamentaux dans les techniques de danse
- Découverte d'éléments de terminologie
- En fonction du contexte culturel local : jeux théâtraux, chant choral, découverte du spectacle vivant.

<p>1ER CYCLE</p> <p style="text-align: center;">Objectifs</p> <ul style="list-style-type: none">- Approfondissement de la structuration corporelle et de l'expression artistique- Acquisition des éléments techniques de base- Découverte des œuvres chorégraphiques <p>Contenu de l'enseignement :</p> <ul style="list-style-type: none">- appréhension du mouvement dansé, des qualités d'intention, en relation au temps, à l'espace, à l'énergie, à la musique- acquisition des bases de la technique de la danse en tant que langage, de la terminologie et de l'expressivité corporelle- découverte conseillée des bases d'autres disciplines de danse- mémorisation et interprétation de courts enchaînements- atelier : approches pratique et (ou) théorique ; répertoires ; improvisation ; composition ; relation musique- danse , initiation à l'anatomie et/ou approche de la connaissance du corps par l'analyse fonctionnelle du corps dans le mouvement dansé (AFCMD).- formation musicale du danseur <p>Activités complémentaires : - approche de la culture artistique et chorégraphique par le biais de la rencontre avec des événements artistiques (spectacles, expositions, concerts...).</p>	<p>2EME CYCLE</p> <p style="text-align: center;">Objectifs</p> <ul style="list-style-type: none">- Prise de conscience de la danse comme langage artistique- Familiarisation avec les œuvres chorégraphiques- Capacité à s'auto évaluer et initiation à l'endurance <p>Contenu de l'enseignement :</p>
---	---

CAGV – CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT INTERCOMMUNAL Béla BARTÓK – Rentrée 2017

- Approfondissement des acquis par reconnaissance et traitements divers des éléments de langage, enrichissement de la terminologie
 - Nouvelles acquisitions d'éléments de la technique et du langage chorégraphique
 - Découverte conseillée des bases d'autres disciplines de danse (ou poursuite de leur apprentissage)
 - Approche d'éléments du patrimoine chorégraphique et des répertoires
 - Formation musicale du danseur
 - Atelier : approche pratique et/ou théorique des répertoires; de la relation musique- danse, de l'improvisation, de la composition, de l'anatomie et/ou approche de la connaissance du corps par l'AF CMD, notation du mouvement...
- Poursuite des liens avec la culture artistique et chorégraphique.
- Encouragement aux travaux personnels (composition, recherche documentaire, exposés...)

Activités complémentaires : - approche de la culture artistique et chorégraphique par le biais de la rencontre avec des événements artistiques (spectacles, expositions, concerts...)

3EME CYCLE (amateur)

Objectifs

Dans la perspective d'une pratique de la danse en amateur, ce cycle prépare au Certificat d' Etudes Chorégraphiques (CEC).

- **Capacité à développer un projet artistique personnel et à s'intégrer au projet d'un groupe dans le champ de la pratique en amateur**
 - Autonomie dans l'appropriation de la danse, en tant que langage artistique, et dans l'expérience de l'interprétation
 - Capacité à analyser des œuvres chorégraphiques
 - Développement de l'endurance et approche de la virtuosité
- Contenu de l'enseignement :**
- Approfondissement des acquis techniques et du langage chorégraphique
 - Découverte conseillée des bases d'autres disciplines de danse (ou poursuite de leur apprentissage)
 - Approfondissement de la connaissance du patrimoine chorégraphique et pratique des répertoires.

CAGV – CONSERVATOIRE Á RAYONNEMENT INTERCOMMUNAL Béla BARTÓK – Rentrée 2017

- Méthodologie pour l'approche analytique des œuvres chorégraphiques
- Formation musicale du danseur
- Atelier : approche pratique et/ou théorique des répertoires; de la relation musique- danse ; de l'improvisation ; de la composition ; de l'anatomie et/ou approche de la connaissance du corps par l'AFCMD, notation du mouvement...
- Renforcement des liens avec la culture artistique et chorégraphique **Activités complémentaires** : - Travail individuel de recherche en culture chorégraphique - Pratique du spectateur (spectacles, expositions, concerts...)

Charte de bon fonctionnement en 5 points :

- La ponctualité (ce qui signifie qu'il faut prévoir le temps de préparation et d'habillage pour commencer le cours à l'heure)
- L'assiduité
- La bonne tenue vestimentaire et la bonne coiffure. Il est demandé aux élèves de pré-cycle de venir déjà en tenue
- La présence du carnet de liaison à chaque cours (mise en place à la rentrée 2014)
- Le travail personnel (c'est à dire à la maison) ne concerne pas les éléments corporels techniques qui ne doivent être abordés qu'en cours de danse. En revanche, l'aspect culturel et musical nécessite un travail personnel de recherche et de répétition).

DESCRIPTIF DES OPTIONS D'ENSEIGNEMENT COMPLEMENTAIRES

Les options suivantes font partie intégrante du programme pédagogique lorsqu'il s'agit d'apprendre une des trois disciplines institutionnelles (classique, jazz et contemporain). Nous avons organisé ces apprentissages non pas de manière hebdomadaire mais autour d'options ponctuelles qu'il est indispensable de suivre.

L'Anatomie

L'anatomie est l'étude des différentes parties composant des organismes vivants. Elle étudie la dimension, la structure et les rapports des éléments structurant d'un corps.

CAGV – CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT INTERCOMMUNAL Béla BARTÓK – Rentrée 2017

Par ce module, les élèves pourront approfondir leurs connaissances théoriques et physiologiques de leur corps et mieux prévenir des mouvements ou pourquoi des douleurs liées aux mauvaises postures ou aux mauvaises habitudes de travail.
Des bases et conseils alimentaires pour les "sportifs" pourront également être apportés.



L'Analyse Fonctionnelle du Corps dans le Mouvement Dansé (l'AFCDM)

L'analyse fonctionnelle du corps dans le mouvement dansé offre une approche, à la fois esthétique et fonctionnelle de la danse, complémentaire au travail habituel du danseur, du pédagogue et du chorégraphe.

Elle vise à atteindre une plus grande objectivité dans l'analyse des différents styles. Prenant en compte l'individu dans ses relations à l'environnement, elle cherche à isoler des processus, à caractériser les spécificités et à établir un langage commun permettant de différencier les différents points de vue (théoriques et pratiques) de la danse.

Sur le plan didactique, elle développe un protocole somatique faisant appel à une perception sensible et fine des processus du mouvement.

Par des exercices, des improvisations, la pratique du toucher et la visualisation, elle amène à une prise de conscience des schèmes de coordination déterminant chaque style dans sa particularité. Mettant ainsi en évidence les interactions entre la fonction tonique et la fonction symbolique de la posture, elle permet d'analyser ce que l'œil ne peut capter d'emblée : mouvements internes invisibles, intentionnalités, projets de mouvement.

Elle peut aussi prévenir certains risques liés à une pratique corporelle poussée à l'extrême par un travail d'harmonisation individualisé et un entraînement approprié. Une des ses priorités est de faire acquérir au danseur une plasticité qui lui permette d'évoluer et de s'adapter tout au long de sa carrière aux fluctuations dues aux facteurs internes (fatigue, vieillissement, etc.) et aux facteurs externes (conditions de travail, collaboration avec différents chorégraphes, etc) en évitant les attitudes pathogènes.



L'Histoire de la Danse

Il n'est pas d'Art sans culture. Il n'est donc la moindre pensée ou le moindre geste dansé sans que celui-ci ne soit le révélateur d'une culture ou d'une influence.
Les séances proposées visent à pénétrer l'univers de la danse et son histoire.

- les sources (Moyen-Age, la Renaissance, 17ème siècle....) et évolutions du Ballet (Ballet de Cour, Ballet d'Action, Ballet Romantique, Ballet Russe, Ballet Néo-Classique).

- les grands courants (classique, jazz, contemporain)

- les précurseurs et théoriciens du Mouvement (DALCROZE, LABAN, DUNCAN...)

- la transversalité avec d'autres formes artistiques (musique, peinture...) et d'autres matières (eau, sable, etc.)

- les institutions, les compagnies, les chorégraphes...



CAGV – CONSERVATOIRE Á RAYONNEMENT INTERCOMMUNAL Béla BARTÓK – Rentrée 2017

La formation musicale des danseurs

L'enseignement des apprentissages musicaux est préconisé en marge des cours de danse pour aborder spécifiquement les différents modes rythmiques ainsi que toute la culture totalement liée à celle de sa soeur jumelle la danse.



La danse complémentaire

Il paraît inimaginable qu'un élève puisse accomplir toute une scolarité dans une discipline dansée sans jamais aborder une autre danse. C'est dans cette logique qu'il sera proposé aux élèves de pratiquer au contact d'un enseignant spécialiste et de s'ouvrir ainsi à une autre forme esthétique (claquettes, Hip-Hop, danse de caractère, danse contemporaine, etc.).

